DIGES3 : Réalisation de 100 bilans sur des unités de méthanisation en fonctionnement



Pour : ADEME
Date : 2024 - 2025
Partenaires : AILE - Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement AAMF - Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France
Domaine : Méthanisation

DIGES3 est un outil de l'ADEME destiné aux acteurs de la filière, afin de mieux appréhender le bilan énergie et Gaz à Effet de Serre (GES) des méthaniseur français. L'ADEME a sollicité Solagro et ses partenaires (AILE, AAMF) afin d'assurer son déploiement auprès des agriculteurs-méthaniseurs et acteurs de la filière.

Contexte

En janvier 2024, l'ADEME a publié son calculateur DIGES3, destiné aux acteurs de la filière méthanisation, afin de les aider à mieux appréhender le bilan des Gaz à Effets de Serre (GES) des unités de méthanisation en projet ou en fonctionnement. L'outil intègre, en plus de l'évaluation GES : une estimation du stockage de carbone par les cultures intermédiaires à vocation énergétique, un bilan énergétique, un bilan des flux d'azote, et des indicateurs complémentaires au regard des enjeux d'économie circulaire et de biodiversité.
Pour faciliter la diffusion de cet outil, l'ADEME soutient la réalisation des 100 premiers diagnostics DIGES3. Solagro, AILE et l'AAMF sont les partenaires en charge de la réalisation de ces diagnostics.

Objectifs

L'enjeu principal de ce projet est la diffusion de l'outil DIGES auprès des acteurs de la filière. L'appropriation et l'utilisation de cet outil ont pour objectifs:
- D'obtenir des données objectives de l'impact de la filière sur les gaz à effet de serre,
- De produire des références d'émission par typologie de projet, pour que chaque unité puisse se situer par rapport à la moyenne de son groupe,
- De proposer des axes d'amélioration de pratique et de réaliser des diagnostics pluriannuels, afin de pouvoir communiquer sur la trajectoire environnementale de chaque projet.

Déroulement

Le projet prévoit plusieurs axes de diffusion:

- Des formations de prise en main de l'outil à destination des conseillers et animateurs de la filière méthanisation.
- Des formations collectives, à destination des exploitants, comprenant la réalisation de bilans individuels d'unités de méthanisation agricole autonomes ou territoriales, en cogénération ou en injection, ainsi qu'une sensibilisation au dérèglement climatique, aux impacts des différents gaz à effets de serre et à la place de la méthanisation dans ce contexte.

Résultats

Le panel est majoritairement composé d'unités de méthanisation agricoles autonomes ou territoriales, en cogénération ou en injection, de quelques unités en Petite Méthanisation et d'une unité de méthanisation industrielle, couvrant toutes les régions de France, avec des approvisionnements et des dates de mises en service très variés.

L'impact de la filière méthanisation sur l'indicateur réchauffement climatique est globalement très favorable en injection et favorable en cogénération, pour un PRG du méthane à 100 ans. La méthanisation permet d'éviter 1,5 à 2,2 fois plus d'émissions de CO2, que ce qu'elle n'émet. Elle produit également 3,2 à 4,4 fois plus d'énergie primaire que ce qu'elle ne consomme pour son fonctionnement, sur la base du mix électrique français actuel. Si le mix électrique français était basé sur plus d'énergies renouvelables, elle produirait 6 à 8 fois plus d'énergie primaire que ce qu'elle ne consomme. Ce bilan environnemental peut encore s'améliorer en incitant les exploitants d'unité à optimiser leurs pratiques d'exploitation.